

Valérie MARCHIONE **COMMUNE DE TASSO**

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

**Henri PINNA - Joseph MELGRANI -
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT -
- Antoine PINNA -
- Notaires associés –
6, Bd Bd Albert 1^{er}
20000 AJACCIO**

Suivant acte reçu par Maître Valérie MARCHIONE, Notaire à AJACCIO, le 23 juillet 2024, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

I/ Mademoiselle Marie Antonia COTI, demeurant à AJACCIO.
Née à TASSO le 11 janvier 1947 ;

II/ Monsieur Ange Henri COTI, demeurant à AJACCIO.
Né à MOSTAGANEM le 3 août 1955 ;

III/ Monsieur Jacques Lucien Julien COTI, retraité, demeurant à TASSO.
Né à AJACCIO le 19 août 1952 ;

IV/ Monsieur Noël COTI, demeurant à AJACCIO.
Né à TASSO le 26 septembre 1939 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), ont possédés tant directement que du chef de leur auteur, conformément aux articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil, le bien ci-après désigné :

A TASSO (CORSE-DU-SUD).

Une parcelle cadastré section B N°503 lieudit **CAPANELLA** pour 03 a 76 ca ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : scp.pmc@notaires.fr.

Pour avis Maître Valérie MARCHIONE